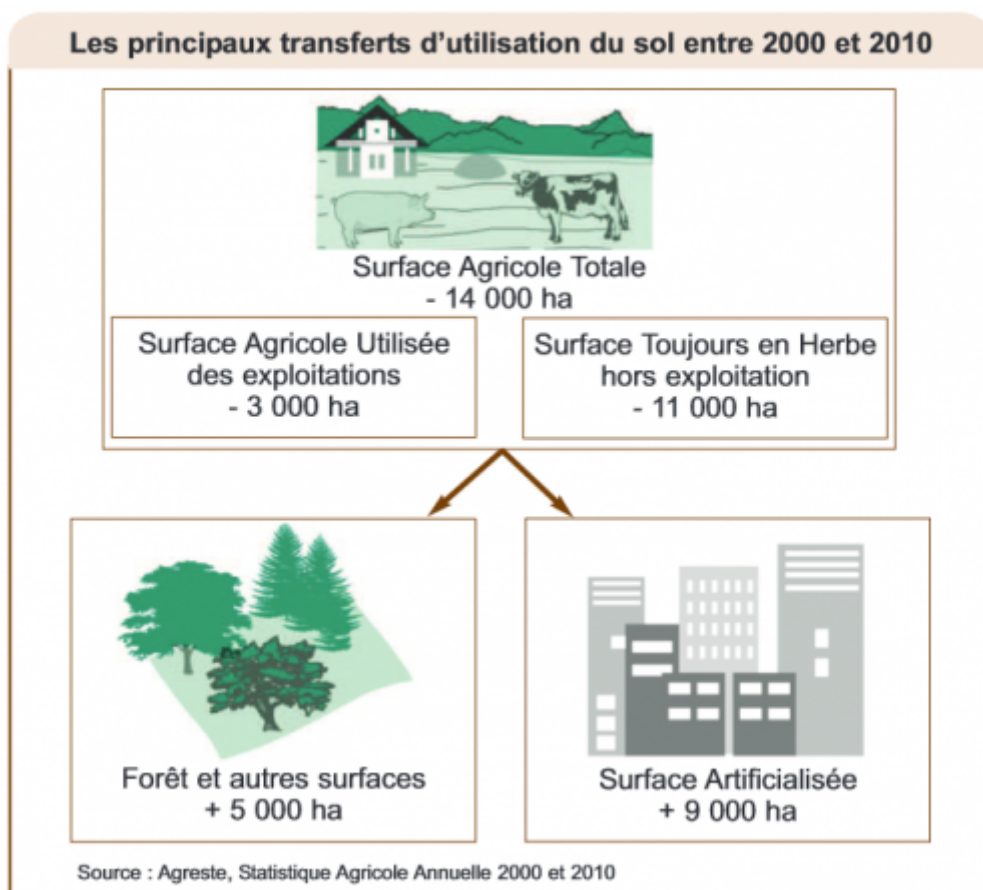


# L'agriculture

Les surfaces agricoles occupent 43,9 % du territoire mais les terres cultivées (terres arables, cultures permanentes, jardins familiaux, ...) ne représentent que 17,8 % de la surface le reste étant de la prairie et classé en STH (Surface Toujours en Herbe) dans l'enquête agreste 2012.

Comme précisé précédemment, quel que soit le modèle d'observation mobilisé la tendance est à une forte consommation d'espace au niveau régional, dont le rythme tend encore à s'accélérer sur les dernières années. Cette artificialisation, notamment au cours des années récentes, s'exerce principalement au détriment des espaces agricoles périurbains. Pour preuve, la surface agricole a régressé de 14 000 hectares en 10 ans, soit 2% (source: Agreste).



Actuellement, il n'existe pas de cartographie validée à échelle régionale sur l'intérêt agronomique des sols. La chambre d'agriculture a néanmoins produit une description des sols franc-comtois par une approche pragmatique. 13 catégories de sol sont ainsi définies, reprenant des critères simples de reconnaissance :

- Profondeur

- Aération ou hydromorphie
- Appartenance à une unité paysagère

Une meilleure connaissance permettrait aux pouvoirs publics de mieux orienter le développement urbain sur les zones agricoles de moins grand intérêt agronomique.

A l'échelle nationale, des travaux comme ceux menés par la structure GIS SOL peut être intéressants puisqu'ils tendent à regrouper les données provenant des principaux programmes nationaux sur le sols afin de constituer et de gérer un système d'information sur les sols de France.

A plus fine échelle, la direction départementale des Territoires (DDT) du Territoire de Belfort a réalisé un "atlas de la valeur des espaces agricoles", à l'échelle des parcelles. Afin de se doter de cet outil, les services départementaux de l'Etat ont travaillé en partenariat avec l'Université de Franche-Comté, et en concertation avec les représentants des collectivités locales (Conseil Général, Communauté d'Agglomération Belfortaine) et de la profession agricole. L'un des premiers objectifs de l' « Atlas de la valeur des espaces agricoles » est de faire apparaître ces espaces sur les cartes du département, afin de mettre en évidence leur importance dans l'équilibre du territoire.

Depuis fin 2011, les CDCEA (commissions départementales de la consommation des espaces agricoles) sont opérationnels dans tous les départements de Franche-Comté. Ils permettent de suivre la consommation des espaces agricoles et d'échanger localement sur les projets, et les enjeux agricoles autour du foncier.

© Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

- [Plan de site](#)
- [Mentions légales](#)
- [Authentification](#)

---

**URL source:** <http://perfc.dev02.linalis.com/diagnostic-thematiques/lagriculture>